Date de mise en ligne :

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 029-212900773-20260708-CM26_06007-DE

Guissény
Gwiseni
Finistère
Pen-Ar-Bed
Tél / Pellg : 02 98 25 61 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUISSÉNY N°CM/26-06007

Date d'envoi de la convocation : 2 juillet 2026

Nombre de membres en exercice	= 19
Présents	= 14
Votants	= 19

RÉUNION DU 8 JUILLET 2026

BREST METROPOLE HABITAT – Subvention exceptionnelle

L'an deux mille vingt-six, le huit juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Jean-Louis BONDU, Maire.
Étaient présents : Violaine BODENNEC, Jean-Louis BONDU, Herveline CABON, Florian CARDINALE, Mickaël CONQ, Jean-François DELAPRÉ, Vanessa FLAUX, Sandrine FLOCH, Fabien GINESTE, Stéphanie GUEGUEN, Isabelle HERFELD, Gérard LE GUEN, Sylvain L'HÉVÉDER, Cécile LORMEAU, Raphaël RAPIN formant la majorité des membres en exercice.
Excusés et représentés : Jean-Marie TRÉHORET, Florian CARDINALE, Michel RINNA, Laurence GUERINET Marilène BACK donnant respectivement procuration à Jean-François DELAPRÉ, Fabien GINESTE, Sandrine FLOCH, Raphaël RAPIN et Isabelle HERFELD,
Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales. Stéphanie GUEGUEN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur Jean-François DELAPRÉ, adjoint en charge des finances explique que la commune a fait le choix de permettre la construction de logements sociaux sur son territoire, véritable plus-value pour les habitants de Guissény, ou qui souhaitent s'installer à Guissény et qui sont en recherche d'une solution de logement.

Brest Métropole Habitat va faire un investissement important pour construire ces bâtiments de qualité sur 2 terrains du lotissement du Noguel (lot A et B).

Il est proposé à l'assemblée, de verser à Brest Métropole Habitat, une subvention exceptionnelle de 43 025 €.

Monsieur DELAPRÉ, rapporteur entendu,

DÉLIBÉRATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 19 voix pour,
Article 1 : Accepte de verser une subvention exceptionnelle de démarrage de 43 025 €.
Article 2 : Accepte de donner pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.
À Guissény, le 8 juillet 2026
Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Jean-Louis BONDU

MAIRIE DE GUISSENY 29880

La secrétaire de séance,
Stéphanie GUEGUEN